

Inscription au Concours Général Agricole des vins 2020

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture des inscriptions à la 129^e Edition du Concours Général Agricole des vins.

Comment s'inscrire?

- 1) Inscription du **4 novembre et jusqu'au 06 Janvier** sur www.concours-general-agricole.fr rubrique «espace candidat».

Attention le site a changé, vous devez créer un nouveau compte, et rattacher ensuite votre ancien numéro candidat (24XXXX).

- 2) Envoi du **dossier complet** (cf règlement régional) par courrier à la **FVBD**.
- 3) **Prélèvement** des vins à partir du 30/12/2019 jusqu'au 03/02/2020.
- 4) **Présélection** 6 février à Monbazillac 60% des vins sont présélectionnés.
- 5) **Finale** le dimanche 23 février 2020 au Salon de l'Agriculture Porte de Versailles à Paris.

INFORMATION IMPORTANTE

Nous tenons à vous informer d'une précision apportée par la DGCCRF concernant la définition d'un lot homogène pour cette édition 2020. Il est précisé dans l'article 5 du règlement régional : « ... *La notion de lot homogène exclut le prélèvement de lot non physiquement constitué et, en particulier, de vins non assemblés.* ». **Le vin présenté doit impérativement être assemblé avant le prélèvement sous peine d'annulation sans remboursement possible.** Si un même lot est ensuite stocké dans plusieurs contenants, le prélèvement sera effectué au prorata des volumes de vin dans ces contenants. Dans le cas de stockage en barrique, un plan d'échantillonnage basé sur le nombre de barriques sera appliqué.

En résumé : PLUS DE PRELEVEMENT DE LOTS NON ASSEMBLES

Info : Pour participer à la dégustation pour la finale en tant que juré vous devez vous inscrire sur le site du concours, rubrique « espace juré ». Pour participer à la présélection même procédure.

Chambre d'Agriculture de la Dordogne
François Ballouhey
Pôle Viticole
ZA Vallade
24100 BERGERAC
07 86 00 50 53

Fédération des Vins de Bergerac et Duras
Josiane Bappel
Pôle Viticole
ZA Vallade
24112 BERGERAC CEDEX
05 53 24 71 77